



Siège social
272 rue du Forez
42600 Magneux-Haute-Rive



06.83.01.42.08



preventiss.co@gmail.com



preventiss-co.fr



PRÉREQUIS : CERTIFICAT SST



PUBLIC CONCERNÉ : SALARIÉS - INDÉPENDANTS



ACCESSIBLE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



PARTICIPANTS : MIN 4 - MAX 10



DURÉE : 7 H MODULABLES EN JOURNÉE / DEMI-JOURNÉES



TOUT LIEU ADAPTÉ - INTRA / INTER



DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT STT



DEVIS GRATUIT



OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, **mise à jour des connaissances et compétences**, le participant sera capable :

- **D'intervenir face à une situation d'accident du travail** en portant secours à la (les) victime(s).
- **D'intervenir en toute sécurité** sur une situation dangereuse sur son lieu de travail **en mettant en pratique ses connaissances en matière de prévention des risques professionnels.**

ENCADREMENT

Formateur titulaire du **certificat INRS** :

« **Formateur SST** » valide

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Le formateur organisera :

- **Des exposés interactifs**
- **Des études de cas, brainstorming, Quiz, jeux...**
- **Des démonstrations pratiques**
- **Des ateliers d'apprentissage des gestes**



MOYENS PÉDAGOGIQUES

Le formateur utilisera pendant la formation SST le matériel de simulation et d'apprentissage conforme aux recommandations de l'INRS :

- **Défibrillateur Automatisé Externe (DAE)** de formation avec accessoires
- **Mannequins** avec peaux de visage individuelles (ou dispositif de protection individuelle) : mannequin RCP adulte, enfant et nourrisson
- **Divers matériels** pour la réalisation des simulations
- **Matériel d'entretien** des mannequins et consommables
- **Supports visuels** (ordinateur et vidéo projecteur), jeux, wooclap



ÉVALUATION DE LA FORMATION

Afin d'obtenir le renouvellement de son certificat SST, les candidats doivent :

- Suivre la **totalité** de la formation (Evaluations formatives)
- **Satisfaire aux épreuves certificatives** dans leur intégralité selon les modalités de l'INRS.

VALIDITÉ

La validité de ce certificat est fixée à 2 ans.



MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES

À réaliser tous les 24 mois maximum (durée 7h)

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Les formations proposées par Preventiss & Co sont a priori accessibles à tous. Cependant, en cas de doute, nous vous invitons à prendre contact directement avec nous, en amont de la formation, afin que nous puissions en discuter et au besoin, adapter notre pédagogie et nos activités à la (aux) situation(s) de handicap concernée(s). **Dans le cas où nous ne serions en mesure de répondre à vos attentes, nous avons dans notre liste de partenaires l'Agefiph, vers lequel nous pourrions vous orienter.**

MODALITÉ ET DÉLAIS D'ACCÈS

- **Réponse sous 48h maximum**
- La mise en place de la formation sera réalisée à la date la plus appropriée en fonction de vos besoins, **sauf cas particulier**, elle pourra se faire **dans la semaine suivant votre demande.**

Siège : 272 rue du Forez • 42600 Magneux-H^{te}-Rive • ✉ : preventiss.co@gmail.com • ☎ : 06 83 01 42 08

DA : 8442 04002 42 | Siret : 948 509 740 00015 | V4 – Avril 2026





CONTENU DU PROGRAMME

ACCUEIL ET PRÉSENTATION

- ➔ Tour de table sur les diverses expériences vécues en tant que secouriste
- ➔ Les actions ayant été réalisées dans la démarche de prévention des risques
- ➔ Les attentes de la journée

Domaine de compétences 2 : Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise

➔ À partir d'un quizz ou de situations de travail dangereuses rencontrées ou observées, le SST fera une réactualisation de ses compétences dans la prévention des risques professionnels

- Comprendre les enjeux de la prévention
- Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail
- Contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention en tenant compte des principes généraux de prévention
- Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

Domaine de compétences 1 : Intervenir face à une situation d'accident

➔ À partir de situations d'accidents simulés

- Le participant mettra en œuvre l'action de secours qui lui semble appropriée.
- En partant de la réalisation de celle-ci, le formateur réactualisera les compétences attendues du participant.

➔ Révision des gestes de secours avec la prise en compte des évolutions réglementaires

- Réaliser une protection adaptée
- Examiner la (les) victime(s)
- Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation dans l'entreprise
- Secourir de manière appropriée :
 - La victime saigne abondamment
 - La victime s'étouffe
 - La victime répond et se plaint : d'un malaise, d'une brûlure, d'une douleur empêchant certains mouvements, d'une plaie
 - La victime ne répond pas, ne réagit pas et respire
 - La victime ne répond pas, ne réagit pas et ne respire pas